

Séance extraordinaire du comité exécutif du lundi 17 mai 2021

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 - Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE <u>Direction générale</u>, <u>Cabinet du directeur général</u>

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

20 - Affaires contractuelles

20.001 Entente

CG <u>Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques</u> - 1208383006

Approuver un projet de convention avec la Ministre de la Culture et des Communications relatif à l'octroi d'une aide financière de 25 M\$ pour la réalisation d'un appel à projets pour les ateliers d'artistes

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.002 Subvention - Soutien financier avec convention

CE <u>Service de l'habitation</u> - 1218320004

Autoriser un soutien financier de 1 779 597,80 \$ à l'organisme à but non lucratif La Maison Tangente inc. pour l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment au 4224-4228, rue Adam, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement; approuver la convention de contribution financière entre la Ville et l'organisme La Maison Tangente - Autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte de garantie hypothécaire en faveur de la Ville de Montréal et la convention d'instructions au notaire, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

20.003 Subvention - Soutien financier avec convention

CE <u>Service de l'habitation</u> - 1214861002

Accorder un soutien financier de 4 998 328 \$ à l'organisme à but non lucratif La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris Inc. pour l'acquisition et la reconversion de deux immeubles de trois étages situés au 1565-1567 et 1569-1575 Saint-André, dans l'arrondissement de Ville-Marie afin d'y aménager une maison de 20 chambres pour femmes en difficulté, dans le cadre de l'Initiative fédérale pour la création rapide de logements (ICRL); approuver la convention de contribution financière entre la Ville et l'organisme La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris Inc. - Autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte hypothécaire pour et au nom de la Ville de Montréal et le contrat de services professionnels du notaire, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière

Compétence d'agglomération : Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri

30 - Administration et finances

30.001 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CE <u>Service de sécurité incendie de Montréal</u> - 1212675028

Renouveler, pour une quatre-vingt-huitième fois, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19

Compétence d'agglomération : Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du

schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en

matière de sécurité incendie

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE <u>Direction générale</u>, <u>Cabinet du directeur général</u>

Levée de la séance